

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°987-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le Décret N°2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu l'Extrait du relevé n°41 des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 09 novembre 2011 ;
- Vu La lettre n° 0946/MS/DC/SGM/SA du 13 mars 2012 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin.



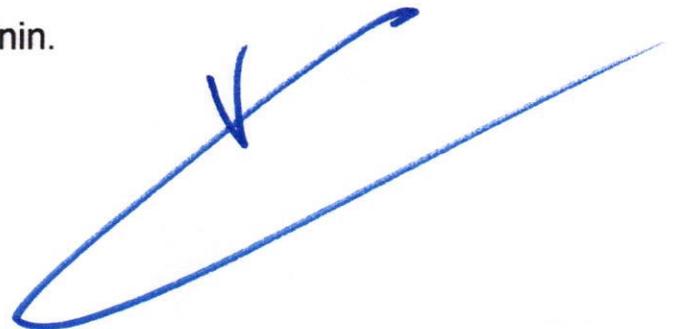
# **DECRETE** :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est nommé et promu à titre Exceptionnel, Civil, Etranger et Posthume dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang de la date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Claude DARCAS Ingénieur Chimiste Coopérant, Conseiller Technique à l'Unité de Production de la Spiruline du Centre Régional pour le Développement et la Santé (CREDESA).

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 août 2012

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de l'Ordre  
National du Bénin



**Dr. Koubourath OSSENI**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 26  
– GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DCC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT- 3 –  
BN- DAN- ONIP 3 – UNB – FASEG –ENA – 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.

